

1p 153 m/22

L'ANTHROPOLOGIE



Extrait

MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS

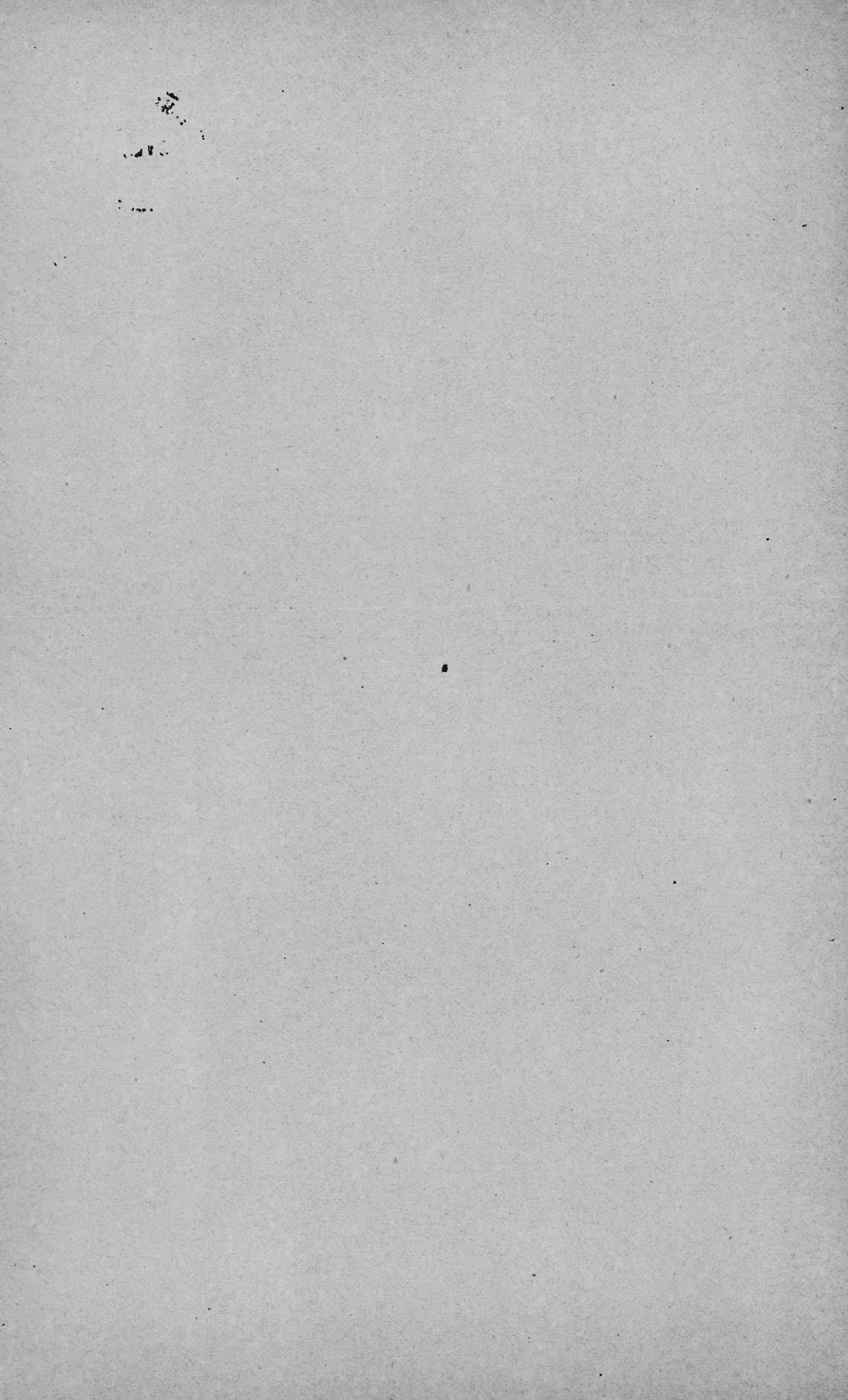
120, Boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)

Bibliothèque Masson de l'Orient



071472

1p



1 p 153 m / 22



MÉMOIRES ORIGINAUX

DÉCOUVERTES EN CRÈTE

PAR

SALOMON REINACH

Sir Arthur Evans a publié, dans l'*Archæologia* de 1914 (t. LXV), un mémoire considérable sur des tombes explorées par lui près de Cnossos et sur la continuation de ses recherches dans l'édifice appelé *Petit Palais*. Je suppose connue du lecteur la seconde édition du bon livre de M. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques* (1914) et m'abstiens d'insister sur les questions que l'on y trouvera résumées ; M. Dussaud n'a d'ailleurs pu connaître le mémoire de Sir Arthur Evans, qui a été distribué en 1915 seulement.

I. — TOMBES MINOENNES.

La découverte de la *tombe royale* à Isopata (Dussaud, p. 34) (1) n'est pas restée isolée. A un quart de mille vers le nord, Sir A. E. explora (1909-1910) d'autres tombes minoennes, appartenant à la dernière période du palais de Cnossos. Dans l'une, analogue par la construction à la *tombe royale*, on découvrit une bague d'or avec la représentation présumée d'une danse rituelle (Dussaud, fig. 280). Dans quelques-uns de ces tombeaux étaient placés des vases appartenant à une classe de céramique encore inconnue : les couleurs (rouge, noir et bleu) sont imparfaitement fixées et paraissent prouver que la destination de ces vases peints était exclusivement funéraire. Il y a là une intéressante survivance de la polychromie des vases dits de Kamarais (Minoen II), qui, abandonnée pour les vases d'usage courant et de luxe, fut retenue, sans doute par des motifs religieux, pour la vaisselle des

(1) *Archæologia*, t. LIX (1906).

morts (1). Une autre tombe importante, dite « tombe du porteur de la masse d'armes », donna une masse d'armes à facettes taillées avec soin dans un marbre polychrome et évidemment destinée à figurer dans quelque cérémonie. Elle appartient à la période de décadence commençante (Minoen III, a), qui suit immédiatement la ruine du Grand Palais de Cnossos.

La plus importante des tombes est dite « des haches doubles ». C'est une sépulture voûtée, taillée dans le roc et divisée en deux sections : d'une part, une petite chambre avec un banc circulaire de pierre ; de l'autre, une sorte de dais rocheux contenant le *cist* funéraire. Derrière la chambre, dans un rocher faisant saillie, tait taillée une colonne en faible relief, comme pour donner à ce support naturel l'apparence des piliers minoens. Sur le sol reposait une belle série de vases du « style du Palais ». Près de la colonne et derrière le *cist* étaient les restes de vases rituels, entre autres un rhyton de stéatite, affectant la forme d'une tête de taureau, et deux haches doubles en bronze très mince, du type votif. Chose très curieuse : le *cist* funéraire lui-même a été taillé dans le roc vierge de façon à présenter l'aspect de la double hache sacrée ; c'était donc à la fois un tombeau et un sanctuaire, avec toutes les apparences d'une maison (2).

Après ce résumé, calqué sur celui que l'auteur lui-même a donné de son mémoire (3), je vais mettre en lumière quelques points particuliers qui méritent de retenir l'attention.



FIG. 1. — Vase en pierre orné de coquilles.

1. Dans un dépôt isolé d'objets, dont la découverte révéla l'existence de la nécropole, figure un vase en calcaire brun, décoré de rondelles de coquilles insérées dans des cavités creusées à la surface (fig. 1) ; des restes de vases analogues avaient déjà été recueillis dans le Grand Palais (Minoen II, 3).

2. Dans la tombe n° 1 (anciennement violée), on trouva un

(1) Comparez les lécythes funéraires athéniens, avec leur coloration si fragile.

(2) On a signalé l'analogie de cette sépulture avec les grandes tombes étrusques (*Journal of Hellenic Studies*, 1915, p. 271).

(3) *Athenaeum*, 1913, II, p. 708 ; cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 402.

cachet perforé en calcédoine sur lequel est gravé un grand chien avec collier, accompagné de deux hommes qui paraissent le tenir en laisse (fig. 2). « Il y a des raisons de croire que la grande déesse minoenne, comme celle d'Eryx qui lui est apparentée, avait des chiens sacrés à son service. Le chien figure comme animal sacré sur les monnaies d'Eryx. Dans la cité sœur de Ségeste, on rapportait que le fleuve Krimissos avait possédé la nymphe éponyme sous la forme d'un chien. Les chiens minoens, comme les dogues du dieu sicule Hadranos (1), supérieurs en taille même aux molosses, peuvent avoir été non seulement les gardiens des sanctuaires de la déesse, mais les exécuteurs de ses volontés » (Evans).



FIG. 2. — Cachet en calcédoine.

3. De la même tombe provient l'anneau d'or avec gravure qui, bien que déjà publié par M. Dussaud, doit être reproduit ici, à cause de l'intérêt extraordinaire qu'il présente (fig. 3).

Le sujet paraît être une danse orgiastique exécutée par des femmes dans un champ semé de lys; elles portent des robes à volants, ont les seins nus et de longs cheveux épars. Les têtes sont à peine indiquées. Trois des femmes lèvent les bras avec un geste d'adoration; celle du milieu laisse



FIG. 3. — Chalon d'une bague en or.

tomber le bras gauche et semble incliner la tête sur son bras droit. Dans le champ, on distingue : 1° un serpent ; 2° une toute petite figure féminine paraissant descendre d'un sommet (évoquée par les danseuses ?) ; 3° un œil humain, symbole de la divinité présente, comme l'« œil de Dieu » dans l'Écriture (?). Un autre caractère remarquable de cette bague (dont il existe un moulage à Saint-Germain, grâce à l'obligeance de Sir Arthur Evans), est

(1) Elien, *Hist. anim.*, XI, 20,

qu'elle est trop petite pour le doigt d'un adulte; on connaît déjà plusieurs bagues crétoises et mycéniennees qui ne peuvent avoir été portées que par des enfants ou, plus vraisemblablement, passées aux doigts de squelettes, ce qui impliquerait, là comme ailleurs, un décharnement des corps antérieur à l'ensevelissement définitif.



FIG. 4. — Vase à trois auses, de la tombe de la « masse d'armes ».

4. La troisième tombe (de la « masse d'armes ») a fourni un vase peint très curieux (fig. 4). C'est de l'art décadent, composé d'éléments hétérogènes (Minoen III, 3). Les oiseaux aquatiques empruntés aux paysages du Nil, paraissant déjà dans le Minoen III, 2, sont fréquents dans le Minoen III, 3 et se retrouvent dans les vases crétois de style géométrique. Les grands vases à une anse sur haut piédestal conique, qui se voient ici pour la première fois,

se sont également transmis à la décoration géométrique (1). « L'élément minoen et mycénien, sous-jacent au répertoire du style grec géométrique, devient tous les jours plus manifeste. » (Evans.)

5. La masse d'armes en brèche siliceuse, de provenance locale (même tombe) a des prototypes dans le néolithique crétois; on en trouve aussi des exemples dans le Minoen II. C'est évidemment un objet religieux, qui ne pouvait servir à aucun usage pratique,



FIG. 5 et 6. — Gobelets polychromes.

à rapprocher des *sphéroïdes* de l'âge de bronze occidental (Déchelette, II, p. 298).

6. Un petit objet très digne d'attention (même tombe) est une perle segmentée de pâte vitreuse, d'imitation égyptienne, mais de fabrication crétoise. « Il est possible que la navigation minoenne ait répandu des objets semblables jusque sur les rives occidentales de la Méditerranée. » L'auteur a traité de la diffusion de ces perles dans les *Proceedings of the Soc. of Antiquaries*, XXII (1907), p. 123 et suiv.

7. De la tombe 5 (« aux vases polychromes ») ont été tirés deux gobelets d'un type très original, ornés l'un d'un bouclier, l'autre d'un casque (fig. 5 et 6). Le type des anses rappelle le vase d'albâtre trouvé dans la quatrième tombe de Mycènes, reproduit

(1) Il eût fallu rappeler, à ce propos, un article de M. Pottier, *Revue des Études grecques*, 1894, VII; p. 117 et suiv.

en cuivre argenté par Gilliéron (exemplaire à Saint-Germain). Comme des vases analogues ont été recueillis dans la « villa royale » d'Haghia Triada, détruite avant la fin du Minoen III, 1, cela permet de placer à cette époque même la tombe des vases polychromes.

7. Une tombe violée (n. 6) a fourni un spécimen de vases géminés (fig. 7) ; l'un des récipients est pourvu d'un tamis. Comparez les vases géminés de l'Italie méridionale, où l'on a déjà noté des survivances mycéniennes (*L'Anthrop.*, 1896, p. 539).

8. Une des particularités nouvelles de la « tombe des doubles



FIG. 7. — Double vase de la tombe 6.

haches », c'est, avec le pilier rocheux sur lequel est gravée une colonne, la présence de bancs destinés sans doute à recevoir des fidèles, lors de la célébration de certains rites commémoratifs (fig. 8). Cette tombe contenait encore, quoique violée dans l'antiquité, les restes d'une épée ornée de clous d'or ; un couteau, trois haches doubles et des pointes de flèche en bronze ; un disque d'ambre cerclé d'or, une perle d'ambre, une pierre gravée, des perles d'or, de très beaux vases peints du « style du Palais », des fragments d'un rhyton de stéatite en forme de tête de taureau, etc. L'analyse de l'ambre a prouvé qu'il s'agit bien d'ambre baltique, comme celui de Mycènes, contenant l'acide succinique qui manque à l'ambre de la Sicile et de l'Italie du nord. Il est remarquable

que l'ambre fasse complètement défaut dans la nécropole crétoise de Zafer Papoura (Minoen III, 3), alors que la tombe des doubles haches en a donné, comme on a vu, plusieurs morceaux (Minoen III, 2). Comme la destruction du palais de Cnossos se place à la fin du Minoen III, 2, on serait porté à croire que cette catastrophe mit fin aux relations commerciales des Crétois avec les régions du nord de l'Europe. Mais faut-il vraiment songer à la Bal-

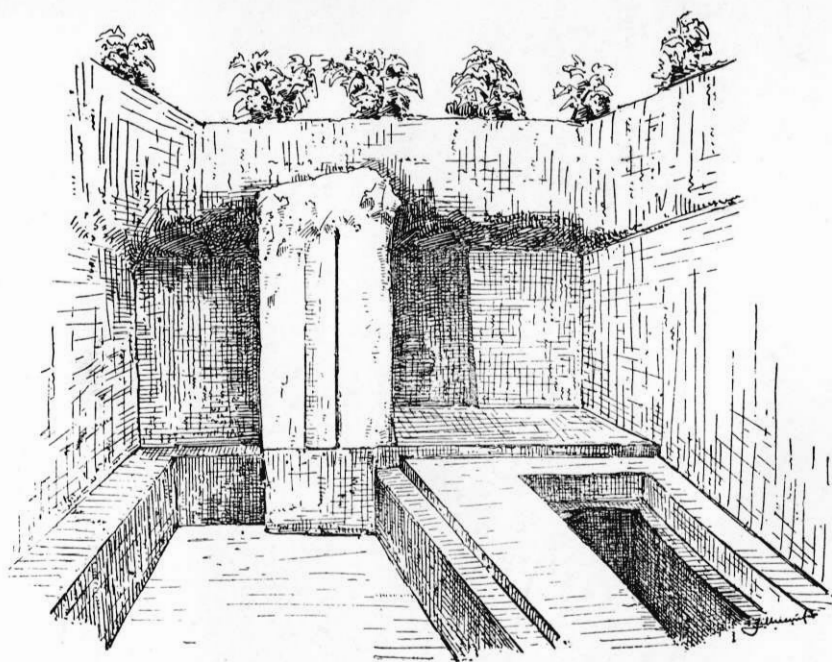


FIG. 8. — Vue intérieure, dessinée par Gillieron, de la tombe aux doubles haches.

tique? De riches dépôts d'ambre ont été récemment signalés dans la vallée moyenne du Dnieper, aux environs de Kiev. Avant l'invasion mongole, l'ambre était une des matières exportées de Kiev et il paraît bien que les colonies grecques des bords de la mer Noire tiraient leur ambre de cette région. L'ambre du Dnieper a été analysé; il contient de l'acide succinique comme l'ambre baltique. Il est donc possible que les Minoens aient reçu leur ambre de la région de Kiev, auquel cas il faudrait s'attendre à y découvrir un jour des objets importés, par voie d'échange, du monde égéen.

9. Le caractère religieux des haches doubles de la même tombe n'est pas moins évident que celui des vases. Deux paires de haches



doubles constituèrent, dans les sanctuaires crétois, l'élément essentiel du culte. Tantôt elles étaient plantées dans des cornes sacrées de stuc ou d'une autre matière, tantôt elles étaient fixées sur des piédestaux à degrés de forme pyramidale. Dans la chapelle du palais de Cnossos, les « cornes de consécration », avec trous pour recevoir les manches de haches, se trouvèrent encore en place.

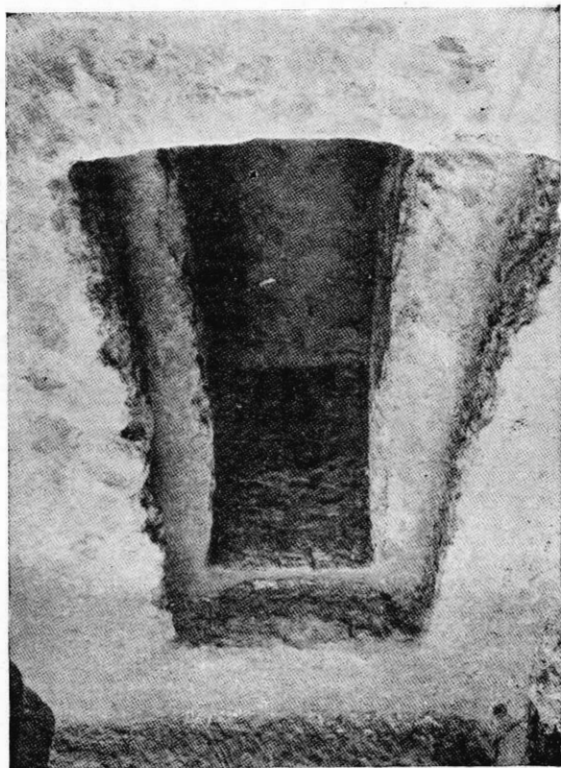


FIG. 9.

Vue du ci-t en forme de double hache, dans la tombe des doubles haches.

Le sarcophage peint de Haghia Triada montre une scène d'offrande devant deux grandes haches doubles plantées sur des piédestaux à degrés, dont la peinture imite les veines du marbre. Des piédestaux analogues en stéatite ont été recueillis, avec des haches, dans la caverne crétoise de Psychro (Dicté). On les considérerait sans doute comme des fétiches, associés à un oiseau qui manifestait la présence divine en venant se poser sur la hache double



(sarcophage de Haghia Triada). Cet oiseau est peut-être le pic-vert, plus tard identifié au Zeus crétois. D'autre part, le caractère chthonien du culte se révèle par la fréquente intervention des serpents, par exemple dans les figures des « déesses aux serpents »



FIG. 10. — Amphore à trois anses (tombe des doubles haches), décorée d'un *octopus* dit *haledon*.

trouvées à Cnossos. « Il ne peut guère y avoir de doute que ces attributs se rapportent à des formes variées de la grande divinité naturaliste de la Crète minoenne, identifié plus tard à Rhéa, Artémis Dictynna ou Aphrodite Ariadne. Avec elle, comme dans

les religions de l'Anatolie, était groupé un dieu mâle qui, dans le culte hellénisé de la Crète, prit le nom de Zeus. » (Evans.)

Sir A. Evans observe encore que la découverte de ces haches rituelles associées à un mobilier funéraire confère à la chambre

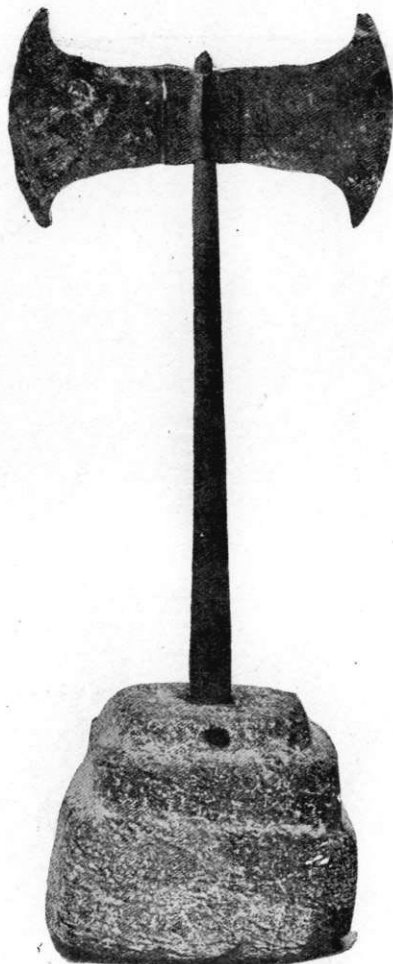


FIG. 11.

Double hache plantée dans un piédestal à degrés. Antre de Dicta (Psychro).

sépulcrale le caractère d'un sanctuaire de la Déesse minocenne, caractère encore accusé par la forme même du cist, taillé dans le roc de telle façon que le contour supérieur rappelle le type de la double hache (fig. 9). N'y a-t-il pas là une analogie frappante avec

le plan cruciforme des églises chrétiennes ? A plus de vingt siècles d'intervalle, le symbolisme religieux a produit des effets semblables ; la forme du monument cultuel a été influencée par l'objet du culte.

II. — LE PETIT PALAIS DE CNOSSOS.

Ce nom a été donné à une construction importante, vers l'ouest du Grand Palais, avec lequel elle est reliée par une route pavée. Construit au début du Minoen III, le Petit Palais, comme le Grand, était à la fois un sanctuaire et une demeure, peut-être la résidence d'une longue dynastie de prêtres-rois. Lors de la catastrophe qui mit fin au Grand Palais, l'autre fut également dévasté ; puis, après un certain temps, ils furent de nouveau habités l'un et l'autre, mais divisés entre de nombreux occupants.

Les plans du Petit Palais, aujourd'hui entièrement déblayé, ont été levés par un architecte anglais, M. Christian Doll, et publiés dans le mémoire de Sir A. Evans.

La première section explorée renfermait un sanctuaire où l'on recueillit des fétiches de la dernière période minoenne. Dans les parties plus récemment exhumées, on a remis au jour une série de « salles à piliers », apparemment les cryptes des sanctuaires supérieurs. Là fut découvert un remarquable rhyton ou vase à libations en stéatite noire, affectant la forme d'une tête de taureau (fig. 13) ; il en existe des copies assez sèches, dues à M. Gilliéron (l'une d'elles au Musée de Saint-Germain). La matière dure est ornée de coquilles incrustées ; les globes des yeux étaient en cristal et les pupilles peintes. Près de là était un fragment de piédestal à degrés, en stéatite également, servant à l'insertion du manche d'une double hache, objet principal, comme nous l'avons vu, du culte minoen (fig. 11). On trouva au même endroit d'autres vases rituels en argile peinte, y compris un grand rhyton en tête de taureau. Ces rhytons ont fourni à Sir A. E. le sujet d'une étude intéressante. Il a fait connaître un beau spécimen en calcaire

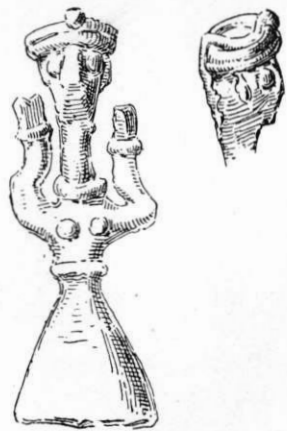


FIG. 12. — Statuette de plomb.

fin d'un sanctuaire du Grand Palais, figurant une tête de lionne (fig. 14; moulage à Saint-Germain). Un fragment d'un récipient analogue, sans doute de fabrication crétoise, a été découvert à Delphes, établissant ainsi la parenté des cultes delphiens et minoens aux environs de l'an 1500 av. J.-C. Il y a comme un écho de ces vieilles relations entre Delphes et la Crète dans l'hymne homérique à Apollon.

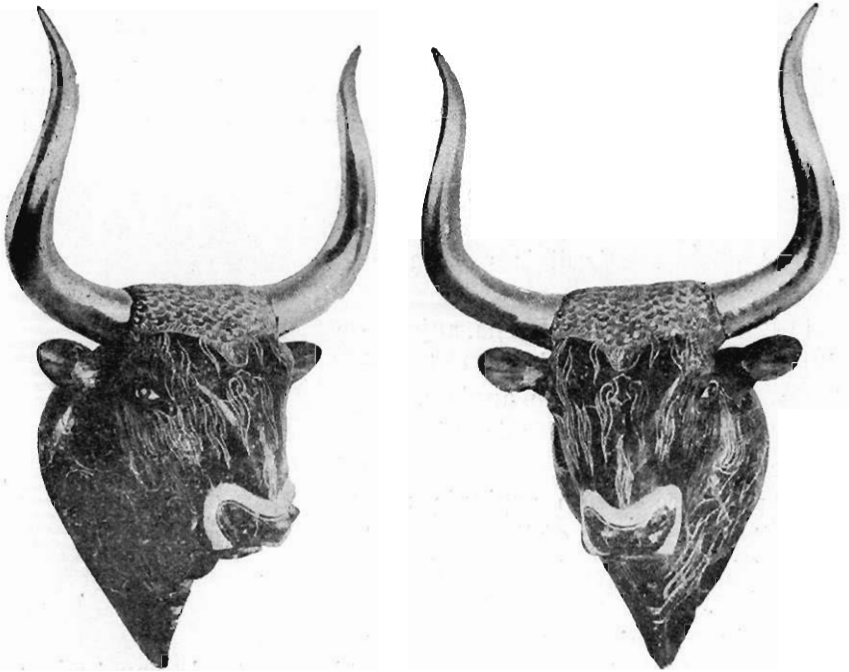


FIG. 13. — Rhyton en stéatite.

A la suite de ce résumé, je vais entrer dans quelques détails complémentaires :

1. L'architecte de Sir A. E. a pu constater les traces, laissées dans une partie de l'enduit, par des colonnes en bois cannelées en relief, comme les colonnes égyptiennes à l'imitation de tiges de papyrus réunies par un lien. Il y avait quinze cannelures.

2. Au sud-est du Palais on a déblayé une petite maison datant du Minoen II, 3. Une des chambres contenait un pilier central, dont le bloc supérieur portait le symbole de la hache double. Au pied du pilier était une petite base à degrés avec une cavité à la



surface, destinée à recevoir le manche d'une hache double. Le culte du pilier paraît ici en relations étroites avec celui de la double hache. Le caractère sacré des piliers et des colonnes n'est pas propre à la Crète ; on le constate en Palestine (piliers dit *Jakim* et *Boaz* du temple de Hiram, I *Rois*, VII, 21 ; cf. II *Chron.*, III, 17 et Ezéchiél, XL, 49) et aussi sur les stèles carthagoïsoes, où les divinités sont figurées par des colonnes. Primitivement, ces colonnes sacrées furent sans doute taillées dans des arbres sacrés, comme la colonne du temple d'Isis à Byblos, taillée dans

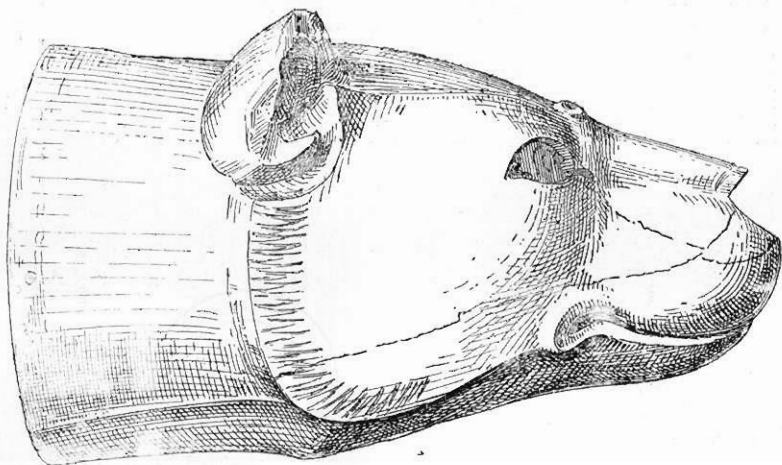


FIG. 14. — Rhyton en calcaire fin.

le tamaris divin qui aurait poussé près de la poitrine d'Osiris (Plutarque, *De Iside*, c. XV, XVI).

3. Une petite figure de plomb, dans l'attitude de l'adoration (fig. 12), appartient, comme le montre la vue de profil de la tête, à la classe des « déesses aux serpents ». A cause du style, extrêmement grossier, Sir A. E. l'attribue à la fin des temps minoens, peut être à la période de la seconde occupation des palais, où certains types religieux antérieurs auraient survécu.

4. Les cornes du rhyton en forme de tête de taureau (fig. 13) sont des restaurations, ainsi que les oreilles ; il est probable que les cornes étaient en bois doré. L'œil droit est intact et d'un admirable travail ; le cristal de roche a été peint en rouge sur la pupille, en noir sur l'iris, en blanc sur le reste de la cornée. Le cristal lui-même est inséré dans une bordure de jaspé rouge.

Taillé en lentille, il agrandit la pupille rouge et donne à l'ensemble une étonnante expression de vie. De longs poils sont gravés sur le front, les sourcils et les joues ; les dessins angulaires et incurvés sur le front, les côtés de la tête et le cou indiquent des taches de couleur comme celles qu'on remarque sur les taureaux peints de Cnossos. Entre les cornes, un dessin symétrique fait songer aux boucliers minoens, figurés comme symboles religieux.

5. Le rhyton en forme de tête de lionne (fig. 14) dérive, comme le précédent, d'un prototype en métal, comme aussi la tête de lion en or trouvée dans la quatrième fosse de Mycènes. Parmi les vases que portent les chefs Kefti figurés sur la tombe de Rekhmarâ, il y a des rhytons en forme de têtes de taureau, de lion, de chien, de griffon ; le caractère religieux de ces animaux est d'autant plus évident que le dernier appartient à la fable, non à la zoologie.



thropologie a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'Anthropologie est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.

MASSON et C^{ie}, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris

L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. BREUIL — CARTAILHAC — COLLIGNON
DÉCHELETTE — DENIKER — HUBERT — SALOMON REINACH — RIVET
PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD

Bulletin bibliographique par M. DENIKER

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

L'Anthropologie paraît depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de *l'Anthropologie*.

Depuis vingt-cinq ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes Revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à l'Étranger, où l'An-